

**ELECTION - RENOUELEMENT COMPLET DES PERSONNELS AU CONSEIL DE
L'UFR SEGMI**

DATE : mardi 27 novembre 2018

COLLEGE A

Vu le Code de l'Education et notamment les articles D719-20 et D719-21 fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage ;

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1 - Nombre d'électeurs inscrits : 89

2 - Nombre de votants : 19

3 - Nombre de suffrages : 19

- Bulletins blancs et nuls : 1

- Suffrages exprimés : 18

CALCUL DU QUOTIENT ELECTORAL :

TOTAL DES VOIX OBTENUES PAR LES LISTES EN PRESENCE	18		
<hr/>		=	
NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR	7		= 2,5

Considérant le quotient électoral,

Considérant que la liste « Liste Collège A UFR SEGMI » a obtenu 18 voix,

SONT ELUS :

Liste	Nombre de voix	1ère répartition de sièges	RESTE	2ème répartition au plus fort reste	TOTAL	Noms des élus - titulaires
Liste Collège A UFR SEGMI	18	7	0	0	7	- DEPOERS Florence - BAUDRY Marc - MIGNON Valérie - LANGLAIS Eric - GERVAIS Marie-Pierre - FOLUS Didier - DUROT Cécile

Les nouveaux élus prendront leurs fonctions le 3 décembre 2018.

Fait à Nanterre le 28 novembre 2018

Le Président de l'Université

Jean-François BALAUDÉ

